

*École primaire le Bel Ousia
Chemin des écoliers
21110 Fauverney
03.80.39.00.31*

*À Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
Monsieur le Maire de Fauverney
La commission scolaire
Aux Parents d'élèves élus
Aux Enseignants*

CR du CONSEIL D'ECOLE du 08 juin 2021

Présents : Mme Van Bergen, M Mangin et M Roy, enseignants
Ms Cornemillot et Bonin, conseillers municipaux
Mmes Chateaux, Guilemain, Fridel, Blot, parents d'élèves
Excusées: Mmes Lagarde, Lambert, Ms Bigeard et Dereclenne

Monsieur Roy souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'école. Même si c'est encore en nombre limité, et avec des mesures sanitaires encore présentes, la tenue du conseil d'école en format "conventionnel" peut se dérouler.

➤ **Bilan de la coopérative scolaire**

Monsieur Roy présente le bilan de la coopérative scolaire.

Les comptes de la coopérative scolaire sont en bonne santé malgré la crise sanitaire. Cela est dû en grande partie aux actions menées par les parents d'élèves depuis le début de l'année scolaire mais aussi au soutien financier de la commune. Les bénéfices des actions de début d'année ont été réinvestis dans du matériel pour l'éducation musicale (présenté en fond de classe). Les sorties scolaires à venir sont entièrement financées, aucune participation n'est demandée aux parents.

L'opération cagette du potager a encore rencontré un vif succès avec plus de 250 cagettes vendues. La communication autour de cette action a été efficace et appréciée au sein du village.

L'acompte versé à la société de transport pour la sortie à Alésia en 2020, qui a été encaissé par la société Girardot, sera utilisé pour la même sortie cette année.

Cette année encore, afin de limiter les écritures comptables, nous avons mis en place une régie d'avance pour la classe maternelle. Celle-ci doit être soldée avant la clôture de l'exercice 2020-2021. Monsieur Mangin tient une comptabilité de cette régie qui sera jointe au compte rendu financier annuel.

La subvention annuelle de la commune qui n'apparaissait pas encore sur le livre de comptabilité à la clôture de l'exercice 2019-2020, a été versée lors du 1er trimestre. Monsieur Roy remercie le conseil municipal pour sa participation financière aux activités menées par l'école.

Monsieur Roy fait le point financier sur l'ensemble des actions menées par les parents d'élèves élus tout au long de l'année. (le détail est annexé à ce compte rendu). Il rappelle que l'argent de la coopérative scolaire doit servir à financer des projets pédagogiques et non ludiques.

➤ **Organisation des élections de parents d'élèves 2020-2021**

Dans le cadre du plan de simplification engagé, par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, des mesures réglementaires de simplification du fonctionnement du conseil d'école ont été prises par décret n°2019-918 du 30 août 2019.

A la rentrée 2019, la réglementation proposait aux directeurs d'école d'organiser le vote des élections de parents d'élèves exclusivement par correspondance. Ce changement possible a été tardivement communiqué par le ministère et fort peu utilisé pour les élections 2019-2020.

Les changements effectués pour les élections 2020-2021 sont maintenus pour les élections 2021-2022, à savoir :

- allongement à 1 mois du délai de convocation maximal du conseil d'école pour sa première séance suite aux élections (au lieu de 15 jours)
- transfert au directeur d'école de la compétence d'organiser le tirage au sort de désignation des parents d'élèves volontaires dans le cas où aucun représentant des parents n'a été élu ou si leur nombre est inférieur au nombre de sièges à pourvoir, compétence qui était détenue par l'inspecteur de l'éducation nationale en charge de la circonscription du premier degré (IEN) ;
- introduction de la possibilité de vote exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école (article 1^{er} de l'arrêté du 13 mai 1985). **Important : le vote par correspondance exclusivement est une possibilité et non une obligation qui demande un avis du conseil d'école déjà élu pour les élections à venir.**

Le Conseil d'école adopte à l'unanimité le principe du vote par correspondance.

➤ **prévision effectifs, rentrée 2021**

Pour cette rentrée 2021, la répartition provisoire est la suivante :

	PS	MS	GS	
Classe de M Mangin	10	12	7	29
	CP	CE1		
Classe de Mme Van Bergen	10	11		21
	CE2	CM1	CM2	
Classe de M Roy	10	10	5	25
			Total	
			75	

Ces effectifs sont calculés à ce jour, il est possible qu'il y ait encore des évolutions.

Il faudra rapidement se pencher sur les chiffres de la rentrée 2022. En effet, si comme prévu, l'apport en enfants est important avec la construction du lotissement, la carte scolaire et donc la potentielle ouverture d'une classe se jouent dès le premier trimestre 2021-2022.

Monsieur Roy demande aux conseillers municipaux si il est possible d'avoir une estimation la plus fine possible au plus vite. (enquête auprès des acquéreurs des parcelles par exemple).

➤ **Bilan APC, Aide aux devoirs, échanges GS-CP**

APC (aides personnalisées complémentaires)

Pour cette dernière période, 8 élèves ont bénéficié des APC, mises en place le lundi de 16h30 à 17h30.

Elles offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel.

Aide aux devoirs

Dans le cadre des APE (activités péri-éducatives) Monsieur Mangin a encadré des séances hebdomadaires d'aide aux devoirs. Une séance avec les CP-CE1 (le jeudi de 16h30 à 17h30), une avec les CE2 et les CM (le mardi, de 16h30 à 17h30), chaque groupe étant constitué respectivement de 6 enfants et de 9 enfants.

Échanges GS-CP: Au cours de la dernière période, Madame Van Bergen et Monsieur Mangin ont réalisé un échange de service, Madame Van Bergen travaillant l'écriture avec les GS et Monsieur Mangin les jeux collectifs avec les CP-CE1.

➤ Sorties scolaires

Les contraintes liées à la crise sanitaire se relâchant un peu, nous avons été dans la possibilité de programmer des sorties scolaires.

La première d'entre-elles, c'est **la piscine**. Les élèves de CE2, CM ont pu se rendre à la piscine olympique du grand Dijon pour 3 séances. (pour des raisons de non brassage de classe, nous n'avons pas pu emmener les CE1 comme prévu initialement)

Monsieur Bonin, 1er adjoint, propose de réserver deux lignes d'eau pour les séances piscine 2021-2022 au vu du financement voté et n on utilisé cette année. Cela permettrait d'emmener un plus grand nombre d'élèves l'année prochaine sur le cycle piscine (GS-CP).

Quoiqu'il en soit, les agréments bénévoles 2-piscine, étant arrivés à expiration, tous les accompagnants volontaires devront repasser l'agrément l'an prochain.

Muséo-Parc d'Alésia : le lundi 14 juin, les deux classes élémentaires se rendront sur le site d'Alésia pour une journée de découverte du parc, des expositions ainsi que pour participer à un atelier autour de la cuisine de l'époque (dans les cuisines de Bacchus).

AcroMania : les maternelles se rendront sur le site de Chevigny le 15 juin pour découvrir l'accrobranche et l'environnement de la forêt. Les classes élémentaires s'y rendront également le 2 juillet.

Rappelons que la commune participe aux frais de transport pour toutes ces sorties, qu'elle en soit remerciée.

L'ensemble des 3 classes a participé au **concours « «demain est entre nos mains »** organisé par l'école des loisirs en partenariat avec la librairie Autrement Dit. Les productions plastiques réalisées sur le thème de la préservation de l'environnement ont permis à chaque classe, même si elles n'ont pas gagné le concours, de recevoir une très belle dotation en livres de l'École des Loisirs. Les productions ont été très appréciées :

« Notre jury, composé de Françoise Receveaux, déléguée École des Loisirs, Philippe Loison, directeur de formation auprès des enseignants de l'Éducation nationale et Camille Lefèvre, libraire à Autrement Dit, s'est réuni et a été époustouflé, comme d'habitude, par vos œuvres et l'engagement qui en ressort. Nous tenons à vous remercier et à vous féliciter pour l'engouement que ce thème a suscité. Nous sommes toujours très heureuses d'admirer et d'étudier vos propositions, de recueillir vos témoignages si précieux pour notre pratique ».

Visite de l'école des nouveaux parents : Cette visite se déroulera **le mardi 22 juin à 17h30**. Les parents des petites sections seront invités par mail à venir avec leur(s) enfant(s) pour découvrir les locaux et échanger avec l'enseignant de maternelle. Les familles des nouveaux enfants des autres classes seront également conviées sur ce temps.

Projet Yoga : une sensibilisation au yoga (pour enfant) est programmée mardi 15 juin après midi. Monsieur Bonino, professeur d'Hatha Yoga et Shiatsu proposera aux enfants du CP au CM2 une séance découverte. Une intervention sur plus de séances pourra être ensuite étudiée pour l'année scolaire 2021-2022 (convention avec l'EN, financement, modalités)

➤ Aménagement, entretien des écoles

Les dernières finitions progressent, sous la surveillance de Monsieur Cornemillot qui se rend disponible pour accueillir les entreprises qui interviennent essentiellement hors temps scolaire.

A l'extérieur, les structures de jeux ainsi que les jeux thermocollés ont été installés lors des dernières vacances scolaires pour le plaisir de tous les enfants à leur retour. Un SAV est en cours sur quelques pastilles, AJ3M installera gracieusement un autre jeu thermocollé lors de son intervention. (date à définir)

Pour tout dysfonctionnement, monsieur Roy adresse un courriel à M Cornemillot (par le biais du secrétariat de mairie) ce qui permet de limiter les intermédiaires et d'être plus efficace (par exemple changement de mitigeurs, problème internet, installation baie de brassage, dégradations extérieures, réglage chauffage, etc..) Monsieur Roy et M Cornemillot se sont vus mercredi 2 juin pour faire le point sur l'ensemble des interventions en cours.

Monsieur roy a reçu jeudi le commercial de la société Manutan pour faire le point sur l'ensemble du mobilier livré et en cours de SAV (principalement les plateaux des tables maternelles dont le chant ne correspond pas à notre commande et le remplacement de la moitié des couchettes qui avaient été abîmées lors de la livraison). L'ensemble devrait être soldé avant le début de l'année scolaire (septembre 2021). L'installation d'un vidéoprojecteur interactif dans la salle de motricité a été l'objet d'un devis transmis à la mairie pour validation.

Les points d'aménagement qui touchent au plus près des enseignements et du fonctionnement de l'école sont les suivants :

- Fixation au mur de l'étagère dans le local stockage école
- changement (ou autre) des bandes magnétiques classes élémentaires, installation de bandes aimantées pour affichages dans le couloir comme évoqué lors du conseil précédent.
- protection des menuiseries sous la piste graphique, classe maternelle
- téléphones bureau et classe du directeur
- solution interphone, câbles apparents classes élémentaires
- l'augmentation du nombre d'élèves va nous obliger à utiliser les tables de la salle des maîtres, il faudrait prévoir leur remplacement.
- Tapis dans toutes les entrées cours
- problème poubelle : les retirer ?
- Gestion des clés (école et portail)
- Nettoyage complet des cours de récréation : des enfants retrouvent encore des restes du chantier
- A la demande de la société de nettoyage : « est-il envisagé un grand nettoyage d'été des locaux? »
- Mise en route de l'alarme (définition du code)

Gym qui roule : En raison de travaux à l'école de Longchamp, le calendrier a été modifié. Le matériel sera à Fauverney dès la rentrée scolaire. Il faut donc prévoir d'aller le chercher lors des journées de pré-rentrée à Longchamp. Monsieur Roy donnera les dates précises à Monsieur Cornemillot.

A partir de la rentrée scolaire de septembre 2021, (si les conditions techniques le permettent) la salle de motricité pourra être utilisée par les associations de la commune. Monsieur Bonin nous informe de la mise en place d'une commission spécifique afin de rédiger une convention d'utilisation et un règlement intérieur. Monsieur Roy, qui en tant que directeur d'école sera signataire de cette charte, se propose de faire partie de cette commission. M Bonin en prend acte.

➤ Questions parents d'élèves élus

Les parents d'élèves élus ont, les jours précédents le conseil d'école, réalisé un sondage auprès des parents pour connaître leur ressenti sur les actions menées durant l'année scolaire. Mme Chateaux et les autres parents élus nous dressent un bilan des 42 réponses qu'elles ont recueillies pour un bilan d'ensemble très positif. (plus de précisions auprès des parents élus).

De nombreuses actions sont proposées pour cette fin d'année et la suivante. Monsieur Roy rappelle qu'il faut veiller, au sein de l'école et dans les temps scolaires, à rester dans une dynamique de projets pédagogiques. Il estime que les enfants ont besoin de ce cadre particulier pour se construire tout autant qu'ils ont besoin d'activités dans le cadre de la cellule familiale. Il est fondamental de dissocier les deux, afin que les enfants puissent se construire de vrais repères, ceux du ressort des enseignants et ceux du ressort des parents.

Pour clôturer l'année, les enseignants proposent, si les mesures sanitaires le permettent en toute fin d'année scolaire (juillet), d'organiser des olympiades avec l'ensemble des enfants de l'école.

Questions de parents :

Certains souhaitent plus « d'informations » sur les apprentissages menés en maternelle :

Monsieur Mangin informe les parents que l'ENT de l'école devrait être en service à la rentrée scolaire et qu'il pourra servir de support pour communiquer sur des projets réalisés à l'école. Pour ce qui est d'échanger de façon individuelle sur un élève, Monsieur Mangin (comme les enseignants d'élémentaire) est très disponible sur tous les temps d'accueil et il répond toujours aux sollicitations d'entretiens individuels.

Accompagnateur(ice) des sorties scolaires élémentaires.

Monsieur Roy rappelle que tous les parents ont été destinataires d'un mail les informant de l'ensemble des sorties scolaires dans lequel était indiqué le nombre d'accompagnateurs nécessaires. Les parents s'étant signalés ont fait partie d'un tirage au sort. L'autorisation parentale de sortie a été distribuée via les cahiers de liaison.

Rappel : pour les élections de parents d'élèves 2021-2022, ce sont les parents élus actuellement qui sont en charge d'organiser, avec le directeur de l'école, le dépouillement des votes. Ces élections se déroulent en général autour de la mi-octobre.

Le président du Conseil d'école

Représentant des parents d'élèves élus